

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2026-036

Date de la convocation : 26/02/2026

Membres en exercice : 26

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Le vingt-huit mai deux mille vingt-six, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : Mesdames Séverine LALLEMENT, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Anne LESCUYER, Anne SEMBENI et Messieurs Jean-Pol ARNOULT, Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Jean de POUILLY, Elie DORIDO, Benjamin GROFF, Robert HAAS, Johan HABERT, Pierre LAURENT-CHAUVET, Jean-François LE GALL, Yves LEROY, Gérald LORFEUVRE, Désiré NANJI, Pierre PORTRON, René SALEZ et Charles VAN DEN BERGH,

Secrétaire de séance : M. Roland CANIVENQ.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 05/03/2026

Vu l'article 17 « Fonctionnement du bureau » du règlement intérieur de la Communauté de Communes ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 05/03/2026 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Mme Anne SEMBENI et MM Elie DORIDO, Pierre POTRON, Charles VAN DEN BERGH) le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 05/03/2026.

Le secrétaire de séance,

Roland CANIVENQ

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

